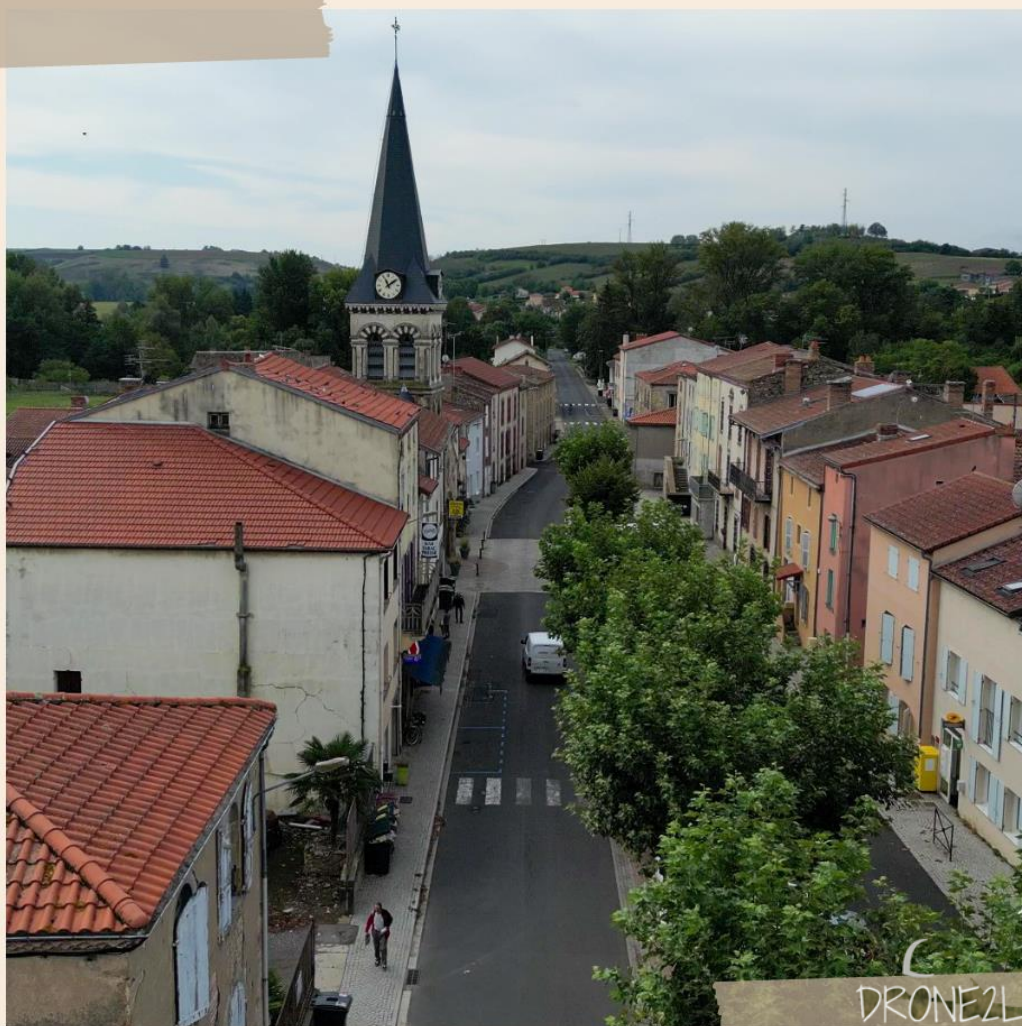


# BILAN DE MI-MANDAT



MAIRIE DU BREUIL-SUR-COUZE

*2020-2023*



# MOT DU MAIRE

Chères Breuilloises, chers Breuillois,

Déjà trois ans que vous avez bien voulu nous accorder votre confiance, je tenais à faire le point des actions menées depuis par la municipalité ainsi que celles à venir.

Durant les deux premières années, en pleine période Covid, l'exercice fut très difficile mais il nous a permis aussi de travailler en profondeur. J'aimerais préciser que lors de notre prise de fonctions, la transmission des dossiers et la passation des consignes ont été très réduites sans aucune continuité républicaine alors que tout était à faire.

Nous avons travaillé durement et aujourd'hui nous voyons l'aboutissement du projet présenté en début de mandat. Au préalable je vais revenir sur les actions principales déjà menées puis il m'appartiendra de vous informer des travaux qui vont aboutir en cette année 2023 et au début 2024.

Dès le début du mandat j'ai pris connaissance, par un mandataire judiciaire, des grandes difficultés du lycée agricole du Breuil qui était en faillite. Il avait alors peu d'élèves et une commission de sécurité interdisait son fonctionnement.

Nous avons tout mis en œuvre, en liaison avec la Région et API pour sauvegarder le lycée du Breuil et obtenir que celui-ci continue son activité dans le cadre d'une nouvelle organisation avec le lycée de Ressins dans la Loire. Afin de permettre la continuité de l'activité j'ai pris les arrêtés nécessaires sous ma responsabilité. Enfin les subventions de la région et le rachat en cours de toute la structure du lycée par API permet aujourd'hui à celui-ci de fonctionner avec pour la rentrée prochaine plus de 100 élèves et 31 emplois sauvegardés.

Concernant l'environnement de la commune du Breuil, il a fallu répondre à une injonction de la police de l'eau qui nous demandait sous peine d'une lourde amende ce qu'elle avait déjà demandé par le passé, c'est à dire enlever plus de 500 m<sup>3</sup> de gravats sur l'aire du stade.

Enfin, compte tenu de l'état très dégradé des réseaux d'assainissement nous avons effectué la mise aux normes d'une grande partie de ces réseaux.

Concernant les ateliers municipaux et en raison de leur état d'insalubrité, une poutre s'est effondrée. Nous avons été conduits à mettre en œuvre un projet, non prévu, qui s'est traduit par la construction de nouveaux ateliers municipaux dans la zone d'activité de Chavroche. Ils ont été financés à hauteur de plus de 70% par des subventions de la Région, du Département et de l'Etat.

A aussi été effectuée, compte tenu de son état, la réhabilitation d'un appartement communal, financée par la commune, ainsi que la réfection du pont sur la couze qui présentait des risques ainsi que son aménagement. Cette opération a été financée par le département, le SME pour le réseau d'eau et la commune pour le réseau des fontaines.

De plus, nous avons commencé la sécurisation routière du bourg et dans la continuité la réfection des rues du centre.

Cette année 2023 verra la fin de l'aménagement du Parc des Sports et de Loisirs Alain LUBIENICKI. Avec pour les enfants et ados de notre commune, un Pumptrack, un parcours sportif ainsi qu'un City-Park derrière l'école avec des jeux d'enfants. Ces équipements seront inaugurés le 17 juin 2023.

Concernant le financement de ces équipements, ils ont bénéficié du projet "jeux olympiques" 2024 et des 5000 infrastructures pouvant bénéficier en France de subventions de l'ANS (agence national des sports). A ce titre nous avons obtenu 70 % de subventions de cet organisme et le reliquat par la région (en cours d'obtention) ; le reste, à hauteur de 20 % est à la charge de la commune.

Ensuite, vont être effectués les travaux concernant la sécurisation devant l'école avec la création d'une petite esplanade, l'enfouissement des réseaux secs, la réfection des réseaux d'assainissement, le changement complet du réseau d'adduction d'eau potable ainsi que la réfection complète de la route traversante avec l'aménagement des accotements. Ceci de l'école jusqu'à l'impasse de la république. Il est à noter qu'une maquette de ce projet avait déjà été effectuée en octobre 1996 mais elle n'a jamais abouti.

Concernant ces gros travaux, le département finance la totalité de la chaussée et 40% de ses abords et des trottoirs, le reste étant à charge de la commune. Pour la sécurisation de l'école, le financement est à hauteur de 80 % financé par la Région, le Département et l'Etat.

Ces travaux prévus en fin d'année 2023, ne pourront pas être effectués durant l'hiver et commenceront en début 2024.

Dernier élément que je souhaite aborder est la question des finances. Sur le plan budgétaire nous avons donc une situation financière saine que ce soit en fonctionnement ou en investissement, ceci grâce notamment aux nombreuses subventions obtenues pour nos projets (API, Département, Région et Etat).

Cela nous a permis au niveau de la commune, durant les trois ans de ne pas augmenter les impôts fonciers et de mettre en place le RIFSEEP (régime indemnitaire) qui permet de valoriser le travail de tous les employés municipaux de la commune.

Cependant, les augmentations du prix de l'énergie impactent obligatoirement les charges de fonctionnement de la commune et nous obligent à faire des économies. Cela nous demande à tous de fournir des efforts dans ce sens.

Je me dois aussi de faire un constat négatif. Celui des incivilités. Celles-ci sont principalement liées aux stationnements des véhicules, au non-respect de la vitesse dans le bourg ainsi qu'au déjections des chiens et surtout aux vols tel que ceux du cuivre des lampadaires !

Cette situation nous amènera à employer une méthode dont j'aurais aimé me passer mais qui est devenue obligatoire, celle de la coercition avec la mise en place de contraventions et d'une étude pour installer des caméras de surveillance.

Il existe aussi au sein de la commune parfois et je le regrette, un climat délétère qui nuit à l'indispensable cohésion de notre commune et cela provient souvent des mêmes personnes. Il est rappelé que le "vivre ensemble" est la condition essentielle à la vie d'un village quelle que soit l'opinion de chacun sur autrui.

Dernier élément de précision sur la vie communale. Je tiens à rappeler la difficulté d'entretenir et donc de couper les herbes le long des routes et au cimetière pour les agents de voirie, compte tenu de l'obligation aujourd'hui de ne plus employer de produits phytosanitaires qui permettaient un entretien rapide et efficace.

Je ne terminerai pas ce préambule sans souhaiter une bonne adaptation aux nouveaux personnels de la commune ainsi que la bienvenue aux nouveaux habitants du Breuil sur Couze.

Je tiens à remercier aussi :

- les employés municipaux, qui souvent dans des conditions difficiles, ont mené à bien leur mission,
- la directrice et tout le corps enseignant pleinement investis au profit de nos enfants scolarisés,
- les associations du Breuil-sur-Couze qui après cette période Covid ont repris et animés avec succès la vie du village.

Rien de tout cela n'aurait pu être réalisé sans le travail d'équipe effectué par les conseillers municipaux de la liste "en vie d'avenir" et des adjoints qui se sont particulièrement investis durant ces trois années.

Enfin, mon élection à la vice-présidence d'API me permet aujourd'hui de porter avec fierté les couleurs de notre village et lui donner ainsi sa juste place au sein de notre agglomération.

Suit dans ce document, un bilan exhaustif par thématique. Bonne lecture.

Le Maire.

# Le Breuil retrouve de sa superbe

## Voirie :

L'année qui vient de s'écouler n'a pas été de tout repos, au niveau des travaux réalisés sur la commune. Après les rues du Rampeau, de la Pompe, des Rosiers du Paradis, de la Maille réalisés en 2021, Les rues du Four, de la Fontaine (en partie) et de l'Enfer ont reçu un enduit bi-couche. Le chemin du Champ Chaud a lui aussi été, enfin revêtu.

Pourquoi un enduit bi-couche ? Les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales, étant pour la plupart en très mauvais état et, ou ne sont pas réglementaires nécessitent des études et des investissements à réaliser dans l'avenir. Il a donc été décidé de réaliser une réfection économe de ces rues permettant de futurs travaux sur les réseaux qui auront moins de conséquence qu'en présence d'un enrobé

## Les réseaux :

- Adduction eau potable : beaucoup de fuites sur le réseau qui ont fait l'objet de réparations d'urgence, route du saut du Loup, rue du Moulin, rue de l'Enfer, chemin de Tanarat, le réseau du bourg fait l'objet d'une attention particulière, après une partie de la rue du rampeau et de la rue de la Maille en 2021, le réseau situé route du Saut du Loup partie bourg, est en cours de changement. Cette année, le réseau situé route d'Issoire et Place de la République sera entièrement renouvelé.

Réparations de fuites réseau eau potable



- Assainissement - eaux usées :

Là aussi, réseaux très dégradés, multiplication des interventions de débouchage, curage. Reprise du réseau route d'Issoire, réalisation d'un regard sur le réseau public évitant des interventions sur partie privée. 40ml de tuyaux remplacés en ce début d'année rue du Moulin des Prés, réparation sur regard chemin des Charitas,

Réfection du réseau route de Charbonnier avec doublage du réseau EU ainsi que reprise du Fossé d'évacuation des eaux pluviales jusqu'au stade (traversée de la voie SNCF et RD 214) avec busage de la traverse du Chemin du stade et remise en état jusqu'à l'Allier.

L'évacuation des eaux pluviales du parking dans le réseau d'eaux usées est à modifier rapidement. Pour rappel, l'évacuation des eaux pluviales doit : soit être raccordé au réseau d'eau pluviale lorsqu'il existe, soit épanchée sur la parcelle. Des vérifications vont être réalisées par les services de l'API.



Réseaux égout délabrés mais aussi lingettes qui contribuent à boucher non seulement les réseaux mais aussi la station d'épuration.

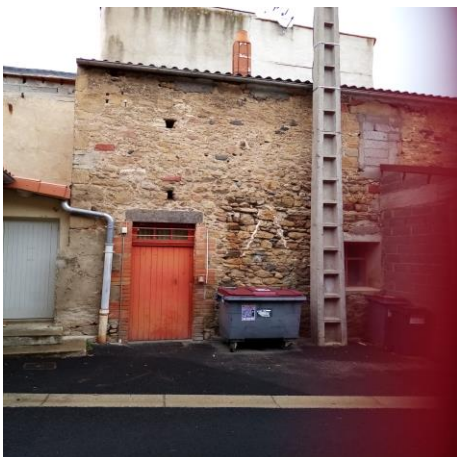
Fossé d'évacuation des eaux pluviales provenant de la Route de Charbonnier et relié à la Couze vers le stade

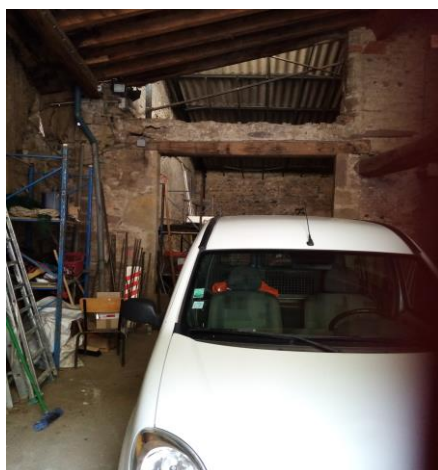
## **Ateliers Municipaux :**

Non prévus dans notre programme mais après constat de l'état de délabrement des ateliers existants et de l'implantation de ceux-ci, nous avons décidé de construire des locaux permettant de donner des conditions de travail et d'environnement digne.

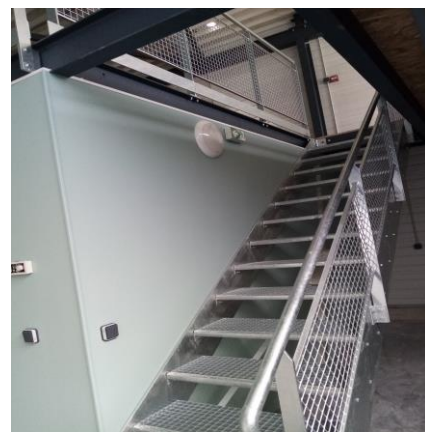
Après montage du dossier, sollicitation des subventions et établissement du marché. Malgré les difficultés rencontrées, (3 lots infructueux sur 15, nouvel appel d'offre, encore 1 lot infructueux), les travaux ont pu débuter en septembre 2021, ils sont achevés depuis le 30 juin 2022. L'inauguration a eu lieu en juillet et les agents ont emménagés courant août 2022.

Anciens ateliers





Nouveaux Ateliers



## **Stade :**

Installation des poutres sécurisant le lieu - Acquisition d'un terrain en bordure de la Couze - réfection des bancs existants - installation de tables pique-nique et de poubelles

Le nettoyage et la réhabilitations du stade ont été réalisés par le retrait des dépôts de gravats illégaux (500 m<sup>3</sup> retiré sur 2 journées) et par l'engazonnement.

Réfection du chemin du stade par les agents municipaux et création d'un éclairage à led en alimentation photovoltaïque

## Réhabilitation de la servitude de marchepied et nettoyage Aire du Pont Pakowski.



Installation des poutres sécurisant le stade



Tables et poubelles



Réfection chemin du stade



bancs



plan d'eau Pakowski



Chemin de halage



Nettoyage du terrain sous le stade



Éclairage du chemin du stade

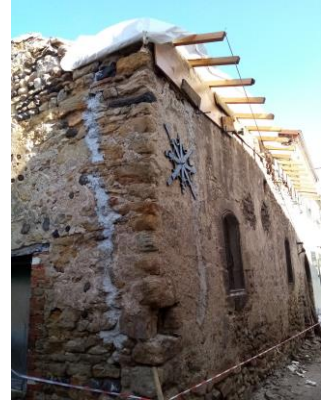
En outre :

- Restitution après nettoyage/broyage, d'un terrain appartenant à un particulier et sur lequel la commune déposait ses déchets verts
- Acquisition d'un terrain par droit de préemption pour aménagement d'un lotissement
- Acquisition du terrain logeant le béal entre la rue de la Source et Allée de Treize Vents
- Acquisition d'un terrain en extension de l'aire de sports et de loisirs en bordure de la Couze
- Accord avec le bailleur Auvergne Habitat pour la construction des 4 logements F4 et 3 logements F3 sur un terrain route d'Issoire appartenant à la commune.

### **Parc immobilier et foncier communal :**

La commune possédait 4 bâtiments en ruine. Compte tenu des coûts de démolition et de la désaffectation des aménageurs institutionnels à réhabiliter des bâtiments existants en logements, nous avons décidé de vendre ces bâtiments à des personnes privées. Nous n'avons pas voulu engager les finances communales sur des démolitions et travaux dont le coût est trop important au vu du retour sur investissement.





A ce jour, les bâtiments en ruines situés rue des rosiers, place de la république et rue de la Fontaine ont été vendus à des particuliers et sont en cours de rénovation.



Place de la République  
bascule



Rue des Rosiers



Impasse de l'ancienne

Nous avons engagé la rénovation des logements communaux existants, un premier logement à l'école a été complètement réhabilité. Les autres logements sont en cours de remise à hauteur.



## **Réseau des fontaines :**

Un premier chantier a consisté à réaliser une vanne générale du réseau Route de Charbonnier, et à réparer la conduite rue des Rosiers.

Pendant l'intervention du Département sur le Pont de la Couze, nous en avons profité pour changer la conduite du réseau. La vanne d'arrêt de la Fontaine Place de la République nécessite elle aussi une réparation d'importance.

## Sécurité :

Un aménagement piétonnier de sécurité le long de la voie SNCF route de St Germain Lembron a été installé, ainsi que des panneaux de prévention.



L'interdiction de la traverse par les Poids lourds de +7T5 est maintenant effective ainsi que la réduction de 50 à 30 km/h dans la traverse du bourg.

Des places de stationnement bleu qui, en réduisant la largeur de la chaussée obligent les véhicules à réduire leur vitesse, tout en permettant aux commerces de bénéficier d'un arrêt de proximité.

En matière de sécurité, beaucoup reste à faire, entre autres une campagne de peinture routière sera menée aux beaux jours.

## Environnement :



Réfection et nettoyage du parc derrière l'église.

## Fleurissement :



Avant

Après

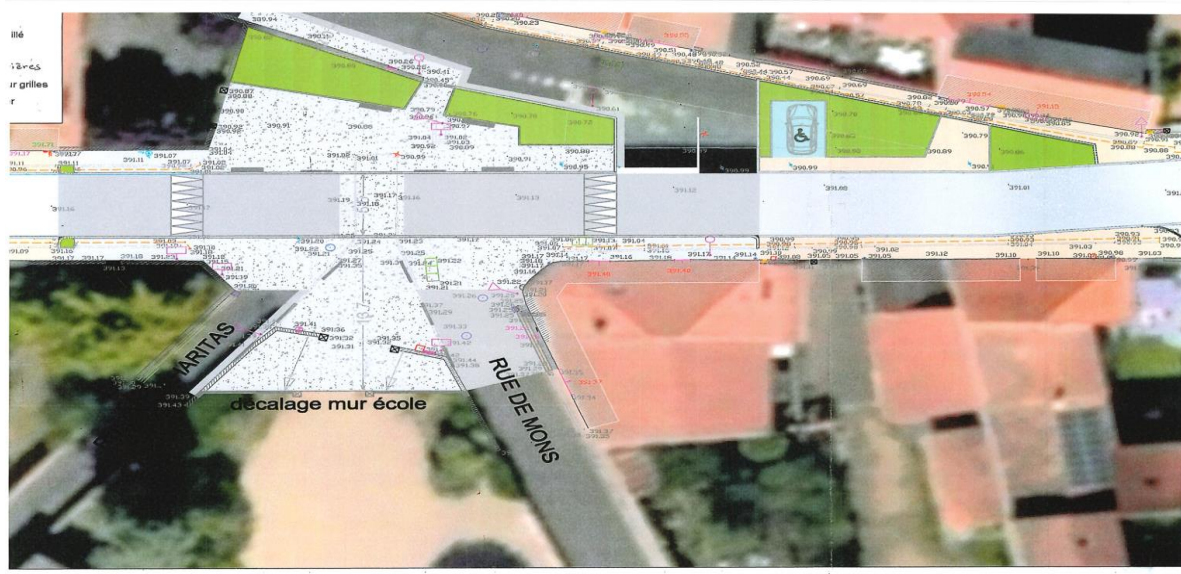
Compte tenu des restrictions d'eau cet été, le fleurissement n'a pas pu être prolongé et malheureusement, le renversement de la charrette nous a obligé à l'enlever momentanément de son emplacement.

### A venir :

- Éclairage public : convention signée en octobre 2021 pour changement en LED des ampoules. Toujours en attente de l'intervention de Territoire d'Énergie (ex SIEG).
- Bornes incendie : nombres de ces bornes sont hors service sur le territoire communal (8/25), mais compte tenu de leur coût, le Conseil municipal a décidé de procéder au remplacement d'une borne par an. Nous en sommes à 2 bornes remplacées à ce jour.
- Route du Saut du Loup : Aménagement de sécurité du pont sur la Couze par la reprise de l'étanchéité du tablier ainsi que l'élargissement et la mise aux normes de l'un des trottoirs.



**École** : Sécurisation complète de l'accès à l'école effectuée courant 2023.



### **Traversante** :

Le projet de réfection totale de la traversante, de l'école à l'impasse de la République devrait enfin voir le jour. Est prévu l'enfouissement des lignes électriques et télécom, la réfection totale du réseau d'eau potable, ainsi que le réseau Eaux usées et pluviales (à l'étude). L'aménagement de trottoirs, de placettes et de petits espaces verts.



### **Places de stationnement dans le bourg** :

Il s'avère que le stationnement est un véritable problème sur la Place de la République, compte tenu du nombre de véhicules par ménage ainsi que leur nombre restant à demeure sur la place. Or, le stationnement sur l'espace public ne constitue pas un garage permanent. Il nous faut donc reconnaître, qu'il n'est pas bienséant de garer autant de voitures sous les habitations.

Aussi, une étude sera réalisée et soumise à l'avis de la population afin que cette place ne soit plus un parking mais rendue à sa vocation première (un lieu de convivialité, de passage et aussi réservée aux piétons).

Si nous essayons d'améliorer le quotidien de nos concitoyens par des investissements indispensables au bien-être de tous, nous ne pourrons jamais le valoriser si chacun d'entre nous ne s'investit pas en respectant les règles de bien vivre ensemble.

## Fêtes, cérémonies et sport : Un village dynamique !

### Cérémonies :

Depuis notre élection en 2020, nous avons souhaité associer les enfants de l'école communale à chacune des cérémonies officielles commémoratives (8 mai, 11 novembre). Ainsi ce sont des poèmes, des lectures de lettres de poilus, des dessins qui ont été réalisés par les écoliers, validant le devoir de mémoire que nous devons à nos aïeux.



De plus, à ces occasions, la grande majorité des vins d'honneur ont été commandé à des prestataires du village afin de mettre en valeur l'économie locale et le savoir-faire des Breuillois.

Les animations des 13 et 14 juillet sont l'occasion d'offrir à nos concitoyens un spectacle gratuit, de qualité, sans cesse renouvelé. De même, nous avons proposé des animations diverses : des jongleurs de feu, des artistes de rues, et les lampions pour les enfants. Nous souhaitons continuer en ce sens. Nous restons donc à votre écoute pour embellir sans cesse la commune, la rendre plus attractive et développer les animations futures.



### Communication :

Depuis le début de l'année 2021, se dresse sur la place de la république, devant la salle des fêtes, un panneau lumineux d'information.

Il répond à une promesse, une volonté de notre part de communication, de transparence et de partage de l'information en temps réel, autrement que via le bulletin municipal de fin d'année.

Comme il se situe dans le centre bourg, vers les commerces de proximité, il permet à toutes les générations de se renseigner sur les actualités du village.

Sur ce panneau, en moins de 2 ans, c'est plus de 150 « diapositives » qui ont été projetées soit entre 1min30 et 3 min d'information chaque jour !

En décembre dernier, dans un soucis de réduction de notre consommation énergétique pour répondre au

plan de sobriété dicté par le gouvernement, nous avons pris l'initiative d'éteindre le panneau entre 22h et 05h30.

Dans le même esprit, nous avons créé en début de mandat une page Facebook qui est actuellement suivie par 872 personnes et nous avons refondu complètement le site internet. Nous relayons quotidiennement ainsi toute la vie du Breuil (vie associative, urbanisme, ...), des villages alentours et des administrations dont nous dépendons (API, Préfecture, Région, Ministères, ...).



## Associations :

Largement perturbée pendant la pandémie de la Covid19, l'activité de l'ensemble des associations du Breuil a pleinement repris. Nous nous en réjouissons !

Il est à noter la création récente de l'association « combat intensive défense » spécialisée dans les cours de self défense. Nous leur souhaitons toute la réussite possible.

Durant la crise sanitaire nous avons eu à cœur de soutenir financièrement toutes les associations locales dont les frais fixes auraient déséquilibré les comptes et nous avons majoré temporairement les subventions de ces dernières.



Les associations ont largement contribué à l'animation de la commune par leurs festivités. Sur nos différents canaux de communication listés en amont, nous partageons systématiquement celles-ci.

Au rayon des événements associatifs exceptionnels, nous retenons l'organisation de l'API rando de janvier 2022 au profit de l'association ASCEB (parents d'élèves de l'école communale). Nous avons alors accueilli plus de 900 randonneurs ce qui était un record à l'époque.

Nous avons alors renouvelé l'expérience le 16 avril 2023 au profit de l'association des parents d'élèves du LAEP Saint Joseph.



## Évènements

A l'instar des activités des associations, 2022 a vu reprendre l'organisation d'évènements festifs sur le village.

Nous adorons particulièrement ces moments de partage et d'échange avec la population qui vient à notre rencontre .... A ce titre, nous avons coorganisé le concours agricole bovin de la race Aubrac au LAEP Saint Joseph avec l'équipe enseignante, le syndicat Aubrac et l'association des parents d'élèves.

Ce fut un véritable succès avec la présence de nombreux visiteurs venus admirer les meilleures bêtes du département.

De nombreux élus du territoire, du Département et de la Région ont également fait le déplacement jusqu'au lycée pour cette journée festive qui marque le renouveau cet établissement scolaire après être passé très près de la fermeture définitive.



En juillet 2022, nous avons pu inaugurer les nouveaux ateliers municipaux mis à la disposition des agents communaux.

Là aussi, les élus de l'Agglo Pays d'Issoire ont répondu présents à notre invitation, témoignant ainsi l'attachement de notre village à la communauté de communes.

Dès 2023, nous souhaitons multiplier ce genre de festivités en s'orientant plus vers des évènements culturels.

D'ores et déjà nous prévoyons sur cette nouvelle année l'inauguration du parc des sport et de loisirs Alain LUBIENICKI, entre autres. Restez attentifs, le programme suivra tout au long de l'année.

## Sport

Le sport est porteur de valeurs que nous partageons : **écoute, ténacité, partage, cohésion, esprit d'équipe, ...**

Depuis notre élection, nous avons œuvré pour créer et faire aboutir des dossiers de subventions nous permettant d'investir tout en maintenant la bonne santé financière du village.

En contact permanent avec la population, nous avons eu de nombreux échanges avec la jeune génération notamment pour proposer une offre d'équipements de sports diversifiés.

Ainsi, c'est dans ce but que nous avons repris la gestion du stade. Des travaux sont en cours pour agrémenter ce lieu pour le plus grand bonheur des breuillois(es), des associations, de l'école : pumtrack, parcours de santé, but de foot, table de ping-pong.



Le city parc tant attendu est en cours de réalisation rue des Charitas, derrière l'école communale. Tout l'équipement moderne sera agrémenté en complément par des jeux pour jeunes enfants.





## Lycée agricole Saint-Joseph

Après deux longues années de péripéties qui auraient pu causer la fermeture définitive du lycée agricole, celui-ci a enfin pu retrouver une situation stable. Le passé fait d'incertitudes à désormais disparue. Le futur de l'établissement se construit chaque jour par une équipe dynamique et attachée à la réussite de ses élèves. Aujourd'hui, 87 élèves sont inscrits dans l'établissement. Lors des portes ouvertes du mois de janvier, une trentaine de familles ont été reçues, ce qui conforte l'assise que reprend le lycée sur notre territoire.

De plus, afin d'assurer un bon accueil des élèves, divers travaux ont été engagés, notamment dans la sécurisation et la réhabilitation du bâti, grâce aux fonds débloqués par la région, à hauteur d'un million d'euros.

Tout ceci n'aurait pu être possible sans l'investissement de toute l'équipe administrative, pédagogique et des parents d'élèves, sous la supervision de Séverine DI GIAMBATTISTA, directrice adjointe du lycée. Nous profitons du présent document pour saluer son investissement et son esprit d'abnégation dans la reprise de la direction.



Le retour du lycée sur le devant de la scène a aussi été permis par l'étroite collaboration qui s'est créée entre le lycée et la commune. Celle-ci s'illustre par le suivi permanent de la situation du lycée, notamment pendant la période de redressement judiciaire. Nous participons aussi aux cérémonies comme la plantation d'un arbre de la laïcité le 9 décembre 2022 avec la présence du sous-préfet d'Issoire, de la député de notre circonscription et du président d'agglomération, ou comme la remise des diplômes aux lycées avec la présence de Monsieur le Maire.



Visite de l'établissement par le président de la région M. Laurent Wauquiez, pour la rentrée des classes 2021.

## La vie des jeunes breuillois

### **Retour à la sérénité pour nos écoliers.**

L'année 2022 fut le signe d'assouplissements importants des conditions sanitaires au niveau de l'éducation nationale. C'est donc une année scolaire beaucoup plus paisible qui s'est écoulée pour les enfants, enseignants et agents.

A la rentrée de septembre, pour leur plus grand bonheur, nos écoliers ont pu tous se retrouver de nouveau dans la cour avec tous leurs copains sans aucune distinction de niveau. Après une bataille face à une menace au printemps de fermeture de classe, c'est avec sérénité que nous avons accueilli nos 122 écoliers à l'école le 1<sup>er</sup> septembre.

Notre volonté première est de travailler en cohésion avec l'équipe enseignante et les agents, d'être à leur écoute et de répondre à leurs besoins, dès lors que cela nous est possible. Cette étroite relation a pour objectif commun de permettre à nos écoliers de s'épanouir dans notre belle école.

C'est dans cette optique qu'un projet dans la salle d'activité a pu voir le jour à la rentrée de septembre : un projet de cordes suspendues, très apprécié par les enfants et monté en étroite collaboration avec notre éducatrice sportive, Hélène GAZAGNAIRE, qui cherche toujours à améliorer le quotidien des enfants. L'école et la Municipalité se réjouissent de ce nouveau usage et remercient l'ASCEB (Association Sportive et Culturelle de l'école) pour l'achat des cordes (Budget Global 1600 euros TTC).



Nous en profitons pour féliciter cette Association et les parents d'élèves qui se mobilisent pour que les enfants puissent bénéficier de sorties pédagogiques et d'animations tout au long de l'année.

### **La mise en sécurité de l'école :**

Pour rappel, sur 2021, afin de lutter contre la propagation du virus, la mairie s'était dotée, dès le début d'année, de 4 purificateurs d'air. De plus, à la demande des enseignantes de maternelle, des branchements ainsi que l'installation d'un thermostat régulateur d'eau en continue ont été réalisés permettant l'arrivée d'eau chaude dans les sanitaires des plus petits.

Outre la Covid-19, la lutte contre le terrorisme reste une des priorités absolues du Gouvernement. Plusieurs exercices de sécurité sont réalisés durant l'année scolaire. C'est pourquoi, afin de répondre à

l'obligation de s'équiper pour respecter le protocole de sécurité, la municipalité, en concertation avec l'équipe enseignante, avait installé l'été 2021 une alarme ciblée au plan de prévention de mise en sécurité. Nous avons, par la même occasion, installé une alarme anti-intrusion afin de protéger le matériel informatique.

### **Retour sur les évènements :**

Comme chaque fin d'année scolaire, l'année 2022 s'est clôturée le vendredi après-midi, avec la visite surprise du père Noël. Chaque enfant s'est vu offrir un cadeau et un goûter.

Pour notre plus grand plaisir, cette année, nous avons pu proposer un spectacle aux enfants, annulé les deux années précédentes au vu des conditions sanitaires. Christophe Croës du « Teatro Golondrino » nous a fait vivre 30min de spectacle magique de marionnettes à fils sans parole. Un moment très apprécié de tous, les petits comme les grands.



Les lutins du père Noël n'ont pas oublié pour autant les petits Breuillois non scolarisés. Comme chaque année, chacun d'eux a eu le plaisir de trouver sous leur sapin, le cadeau personnalisé et fait main offert par la commune.

### **Voyage scolaire :**

Tous les trois ans, les enfants de l'école élémentaire (CP au CM2) ont la chance de partir une semaine en voyage scolaire avec leurs enseignantes. Après la découverte de la Dordogne en 2020, c'est Leucate qui a été choisi comme destination cette année pour partir du 20 au 24 mars.

Bien organisé en amont par l'équipe enseignante, le séjour s'est merveilleusement bien déroulé. Les enfants sont revenus enchantés et ont déjà hâte de repartir pour la plupart... Soulignons que ces classes de « découverte » ne pourraient pas avoir lieu sans l'aide financière colossale de l'Association des parents d'élèves de l'école mais aussi des municipalités de Nonette/Orsonnette et du Breuil sur Couze qui financent le transport. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes, en particulier les maîtresses, qui ont œuvré pour organiser ce voyage et qui ont permis, encore une fois, de faire vivre une expérience magique pour les Breuillois !



Pendant que les grands étaient en voyage, les petits de la maternelle en ont profité pour embellir leur bâtiment en imaginant et dessinant eux même la mer !

Aidés de leurs maîtresses et ATSEM, ils ont réalisé un magnifique travail avec l'artiste peintre, Tamara Ivanda. Merci à elle de les avoir accompagnés tout au long du projet.

Une belle surprise pour les grands et les adultes au retour de leur voyage de découverte !

N'hésitez pas à faire un tour à l'école pour admirer cette superbe fresque. Elle en vaut le détour !

Nous pouvons les féliciter ainsi que remercier les maîtresses pour cette belle initiative qui met la cour des maternelles en valeur !

Ce projet a pu voir le jour grâce à des subventions de l'Education Nationale, de la mairie (pour la peinture) mais surtout de l'Association des Parents d'Elèves de l'école ! Merci aussi à Gaëtan, notre agent de voirie, qui a nettoyé et préparé le mur en amont.



## **Pour les plus grands.**

Les collégiens ont eu, quant à eux, le plaisir de découvrir avant les fêtes de fin d'année, l'abribus tant attendu, place de la Gare. Ce dispositif vient compléter ceux déjà installés route du Saut du loup et rue des Graviers en 2021. L'ancien abri situé aux abords de la mairie, très vétuste, a été offert, à leur demande, à l'association des parents d'élèves du lycée agricole. Le projet a été financé et installé en intégralité par la région Auvergne Rhône-Alpes. Les agents communaux ont quant à eux réalisé les dalles (matériaux et réalisations financées à 80% par la région).



## Retour du repas des aînés.

Mis entre parenthèse pendant la crise sanitaire, le repas des aînés a réuni, le dimanche 20 novembre près de soixante Breuillois pour des retrouvailles autour d'un repas dansant et chantant !

Une journée particulièrement chaleureuse pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.

---

*"Nos Aînés constituent une grande richesse et sont le symbole de la mémoire collective, de la transmission d'un savoir, d'une expérience et ils méritent toute notre attention »*

---



Un moment privilégié donc, en ces temps incertains « où nous avons besoin de convivialité, de gaieté, de plaisir partagé ».

Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour faire de cette journée un moment très agréable. Par la suite, début décembre, plus de 50 colis ont été distribués au Breuillois de plus de 75 ans qui n'ont pas pu assister au repas. Merci à tous pour leur accueil si chaleureux.



## Dispositif personnes vulnérables

Ce dispositif permet aux personnes âgées et aux adultes handicapés, fragiles et/ou isolées, de bénéficier d'un suivi en cas de risque majeur sur ces communes (canicule, épidémie, coupure d'électricité...).

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste de veille et bénéficier de ce suivi peuvent se manifester au secrétariat de mairie.

## Ils sont nés... et gâtés...

Depuis 2 ans, un cadeau est offert par la commune à chaque naissance. Un grand merci à « **Doux pas Feutrés** » pour ses magnifiques réalisations artisanales et locales toujours très appréciées des heureux parents.

SAZY Rose	le 08 février 2022
D'ANNA Justin	le 13 mars 2022
NUQ Arthur	le 13 mars 2022
DAMOIZEAU Romy	le 31 mars 2022
VAURIS Jules	le 15 juin 2022
AMBLARD Lyna	le 30 juin 2022
SEVRIN Maxine	le 29 octobre 2022
MASANET Alba	le 16 novembre 2022
COSME Jade	le 20 novembre 2022
POULET Marius	le 24 novembre 2022
VIGIER Heloise	le 29 décembre 2022

## Ils nous ont quittés...

ROCHE René	le 14 mars 2021
ABONNAT Jean	le 03 janvier 2022
SERONDE Claude	le 12 janvier 2022
ANTONIO-PEREZ Yves	le 18 janvier 2022
CHAPELAT Rolande	le 27 février 2022
PISTER Violette	le 02 mai 2022
BESSON Maëlle	le 15 mai 2022
DUMAS Virginie	le 16 août 2022
ESBELIN Yves	le 29 septembre 2022
PANAFIEU Denis	le 1er octobre 2022
POILANE Pierre	le 10 octobre 2022
CHAUFFOUR Evelyne	le 25 octobre 2022
BELLI Sébastien	le 06 novembre 2022
VERCHERE Gérard	le 5 décembre 2022



## Le conseil municipal

Le Maire : **Gilles SABATIER**

Vice-président Agglomération Pays d'Issoire :

Mobilité, habitat, gens du voyage, politique de la ville et Maisons France Service.

Commissions :

- Finance.
- Relations extérieures (services municipaux, artisans, commerçants, entreprises, lycée).

**Hélène SERVAYRE :**

1<sup>ère</sup> adjointe à l'urbanisme.

Commissions :

- Urbanisme - Travaux - Bâtiments et terrains communaux.
- Environnement.
- Relations extérieures (services municipaux, artisans, commerçants, entreprises, lycée).



**David COMPTOUR :**

2<sup>ème</sup> adjoint aux fêtes, cérémonies et associations.

Commissions :

- Communication.
- Relations extérieures (services municipaux, artisans, commerçants, entreprises, lycée).

**Audrey CHABRIER :**

3<sup>ème</sup> adjointe aux sociales et à l'école.

Commissions :

- Communication.
- Affaires sociales – scolarité.
- Fêtes, cérémonies et associations.





**Alexandre LEFEVRE :**

Conseiller municipal

Commission :

- Finances.
- Fêtes, cérémonies et associations.

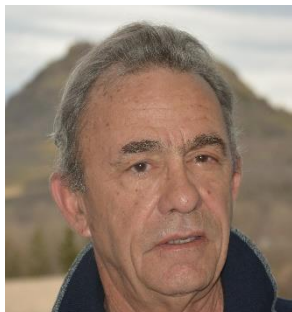


**Christelle RONDEL :**

Conseillère municipale déléguée finances

Commission :

- Finances.
- Affaires sociales, Scolarité.
- Fêtes, cérémonies et associations.



**François DUJARDIN :**

Conseiller municipal

Commission :

- Urbanisme, Travaux, Bâtiments, terrains communaux.
- Fêtes, cérémonies et associations.



**Manon CHABOT :**

Conseillère municipale

Commission :

- Affaires sociales, et scolarité.
- Communication.



**Christophe MARTEL :**

Conseiller municipal

Commission :

- Finances.
- Urbanisme, Travaux, Bâtiments, terrains communaux.

Délégué au Sictom

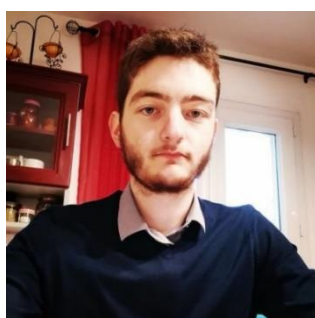


**Eveline DESICY :**

Conseillère municipale

Commission :

- Affaires sociales et scolarité.
- Environnement.



**Pierre BEAUVERT :**

Conseiller municipal délégué lycée agricole.

Commission :

- Fêtes, cérémonies et associations.
- Communication.
- Relations extérieures (services municipaux, artisans, commerçants, entreprises, lycée).



**Maria DE SOUSA ANTUNES :**

Conseillère municipale

Commission :

- Environnement.

**Elus de la liste « L'essentiel c'est le Breuil » :**

**Pierre SOURDILLE :**

Conseiller municipal

Commission :

- Finance
- Affaires sociales, Scolarité.

**Nicole ESBELIN :**

Conseillère municipale

Commission :

- Fêtes, cérémonies et associations.



**Bernard EMIREN :**

Conseiller municipal

Commission :

- Finances.
- Communication.





# MERCI POUR VOTRE CONFIANCE



*l'équipe municipale*